

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, 06/09/2021

Bureau Communautaire du 6 septembre 2021

Soutien au monde économique et associatif

Sous la présidence d'Huguette Bello, les élus du Bureau Communautaire du TCO ont eu à débattre notamment du soutien de l'intercommunalité aux entreprises et aux associations ; de l'optimisation du foncier de la zone d'activités économiques Ecoparc ou encore du renouvellement du partenariat avec la Technopole de la Réunion.



SOUTIEN ECONOMIQUE ET ASSOCIATIF

Attribution de subventions

Dans le cadre de l'animation touristique et culturelle et du soutien au monde économique, les élus du TCO ont voté la participation de la communauté d'agglomération pour un montant total de 447 000 €, pour la mise en œuvre d'actions en 2021.

Parmi les organismes soutenus, l'Association Réunion Métis dont l'objectif est de promouvoir, dans une démarche innovante partenariale public /privée, la culture, l'éducation artistique

culturelle, le patrimoine, le tourisme, en vue du mieux « vivre ensemble ». A ce titre, l'association propose des actions sociales, pédagogiques, culturelles ou encore environnementales, telles que un World Clean Up day (17 sept) ; un projet « innovations culturelles et jardins » en soutien aux jardins affectés par la perte de la clientèle touristique et à la filière artistique réunionnaise ; des parcours de street art en lien avec les associations de Culture du Coeur lors des Journées européennes du Patrimoine (18 sept) ; de la médiation culturelle dans des écoles des 5 communes de l'Ouest en partenariat avec le BTS Tourisme de Plateau Caillou et l'Université numérique de la Réunion ; un festival célébrant le vivre ensemble (1er weekend de décembre) ; ...

L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest est lui aussi soutenu afin d'accomplir ses missions de mise en tourisme et d'animation du territoire, d'accueil des touristes et de structuration des filières stratégiques.

Pour pallier aux contraintes et aux problématiques engendrées par la crise sanitaire, l'OTI Ouest a été contraint d'adapter son programme d'actions, tout en gardant l'objectif de préserver et de maintenir l'activité et la fréquentation touristiques sur le territoire. Cela passe par la création et la commercialisation d'un choix de produits packagés adaptés aux attentes des cibles de marchés ; l'aide à la commercialisation des offres du territoire ; l'accompagnement numérique des prestataires aux travers d'ateliers et de rencontres ; la mise en place d'un observatoire du tourisme de l'Ouest ; la poursuite de la promotion des Zarlors ; ...

Autre association soutenue, l'ADIE (association pour le droit à l'Initiative Economique).

La subvention allouée à l'association au titre de l'exercice 2021 porte sur la mission d'accompagnement aux projets de création et de développement de micros activités sur la zone Ouest notamment au travers de l'orientation et des conseils auprès des porteurs de projet ; de l'accompagnement des micros entreprises ; de la mise à disposition d'outils de conseils et d'échanges d'expérience auprès de ses bénéficiaires et du montage des dossiers de prêts gérés par l'association.

Les élus ont également réitéré leur soutien à l'association Synergie Péi dans le cadre la poursuite de son action visant à développer la compétitivité des structures accompagnées, leurs impacts positifs sur le territoire tant en termes d'emplois, d'écologie que de rentabilité ; identifier les opportunités d'activités et sensibiliser les entreprises aux différentes synergies possibles. L'association organisera en 2021 des brocantes aux matériaux, un événement de type startup weekend ou Fête des voisins, des ateliers de sensibilisation ; ...

ECONOMIE

Optimisation du foncier de la ZAE Ecoparc

L'aménagement de la zone d'activité économique Ecoparc, dédiée à l'accueil d'entreprises industrielles, artisanales et tertiaires a été confié à la Sodiac. Sur les 20 lots économiques, seuls 7 lots sont encore disponibles.

Les parcelles viabilisées sont commercialisées sous forme de bail à construction d'une durée de 30 ans, pour un loyer de 5 € m²/an, conforme aux plafonds des financements FEDER.

La taille des parcelles restantes oscille entre 3 000 et 15 000 m².

Au vu de l'évolution des besoins des entreprises en termes d'implantation et face à la pénurie de foncier économique actuelle sur l'Ouest, les élus ont validé le lancement d'un travail d'optimisation de ces parcelles afin d'offrir plus d'espaces aménagés ainsi qu'une étude de programmation des parcelles situées en entrée de zone, non soumises au fonds FEDER.



Renouvellement du partenariat avec la Technopole de La Réunion

La Crise sanitaire liée à la COVID-19 a eu de lourds effets sur la dynamique de nombreuses structures du territoire du TCO. Malgré tout, des opérations permettant l'émergence de projets et d'activités pour lesquels le numérique constitue un outil facilitateur et de performance, ont pu être programmées. Un réseau de partenaires issu de l'Économie Sociale et Solidaire et des référents administratifs ont ainsi bénéficié des salles et services du « Moulin.re », et notamment du partenariat conclu entre le TCO et la Technopole de La Réunion.

Pour la troisième année consécutive, le TCO s'associe à l'association Technopole de La Réunion, afin de mettre en place des manifestations visant à mobiliser les acteurs de l'innovation du territoire, les mettre en relation et poursuivre l'accompagnement, de type pré-incubation, destiné aux porteurs de projet de l'Ouest.

Ce soutien permet de démultiplier les impacts positifs pour plusieurs acteurs et filières stratégiques de la microrégion Ouest et favorise l'émergence de projets économiques sur notre territoire, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois.

Un budget de 15 000 € est alloué à l'association Technopole de La Réunion par le TCO.

